

Convergence des rôles des sexes

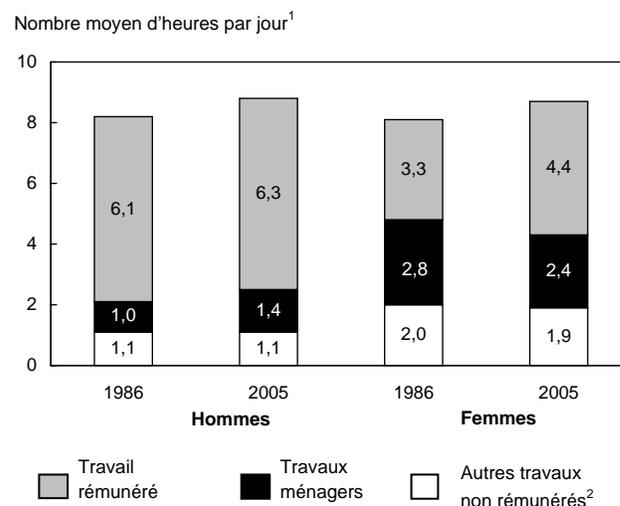
Katherine Marshall

Les familles sont la pierre angulaire de toute société. La main-d'œuvre rémunérée qu'elles forment est essentielle à l'économie, tout comme leur travail non rémunéré d'éducation de la prochaine génération. La dynamique relative au type de travail effectué par les membres d'une famille continue d'évoluer. L'intensification du rôle économique des femmes est la cause principale de l'érosion de l'idée voulant que les hommes doivent être principalement responsables du travail rémunéré, tandis que les femmes s'occupent des tâches ménagères et familiales non rémunérées. Aujourd'hui, les couples partagent beaucoup plus équitablement les responsabilités financières et les obligations liées aux soins aux enfants et aux travaux ménagers.

Comprendre l'évolution de la répartition du travail au sein des familles est essentiel à la création de politiques efficaces. Les employeurs ont peut-être abandonné entièrement l'idée selon laquelle les gains des femmes ne sont que de l'argent de poche pour la famille, mais l'approbation du fait que les horaires des hommes sont de plus en plus influencés par les responsabilités familiales, telles que prendre les enfants à la garderie, demeurer à la maison pour soigner un enfant malade ou prendre un congé parental, est une notion relativement nouvelle. Les changements au chapitre du milieu de travail, tels que l'implantation de garderies sur place et d'horaires de travail flexibles, de même qu'au chapitre des lois sur le travail, notamment en ce qui a trait aux congés parentaux, aux congés de maternité et aux congés de soignant, confirment que « la conciliation travail-vie est devenue une question de politique publique essentielle au Canada » (RHDS, 2005 [?]). Le nombre croissant de familles comptant deux soutiens et l'alourdissement de la charge de travail globale rendent d'autant plus difficile cette conciliation.

La répartition du travail au sein des familles est également intéressante sur le plan sociologique. On s'attendait à ce que la participation bien établie des femmes au marché du travail donne lieu à une « révolution de la répartition du travail selon le sexe », mais le rythme du changement est lent (Cooke, 2004) [traduction]. Des tensions découlant des nombreuses demandes quotidiennes et du prolongement de la journée de travail peuvent faire surface lorsque les couples discutent de la répartition des tâches du « deuxième quart ». Le déséquilibre au chapitre de la répartition des travaux ménagers a été associé aux conflits entre les conjoints, à une réduction du bien-être physique et psychologique et à une diminution des salaires (Cooke, 2004; Coverman, 1983).

Graphique A Le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré a changé parmi les 25 à 54 ans, particulièrement chez les femmes



¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

² Soins primaires aux enfants et achat de biens et de services.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au (613) 951-6890 ou à perspective@statcan.ca.

Les enquêtes sur l'emploi du temps peuvent faire la lumière sur les tendances globales des heures consacrées par les hommes et les femmes au travail rémunéré et aux travaux ménagers, ainsi qu'aux soins aux enfants et aux autres tâches ménagères non rémunérées. Les journaux sur l'emploi du temps permettent l'analyse des types d'activités effectuées quotidiennement et de leur durée. La présente étude cible les personnes âgées de 25 à 54 ans puisqu'elles sont les plus susceptibles d'être occupées et d'avoir des enfants à charge à la maison, et donc d'avoir un horaire chargé. La dernière partie de l'article est axée sur les heures de travail, la répartition du travail et le bien-être des familles comptant deux soutiens (voir *Sources des données et définitions*).

Plus de temps au bureau, surtout dans le cas des femmes

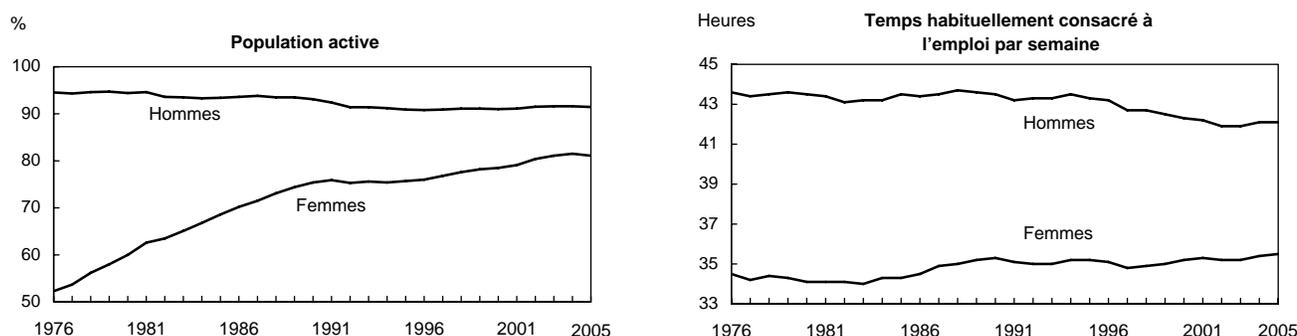
Le nombre moyen d'heures consacrées par jour au travail rémunéré, aux travaux ménagers et aux autres tâches ménagères non rémunérées (y compris les soins aux enfants) par les personnes âgées de 25 à 54 ans a connu une augmentation soutenue au cours des deux dernières décennies, passant de 8,2 heures en 1986 à 8,8 heures en 2005. Toute la hausse vient des heures consacrées au travail rémunéré, qui sont passées d'une moyenne de 4,7 heures par jour en 1986 à 5,4 heures en 2005, tandis que le temps accordé au travail non rémunéré a légèrement diminué. Ces observations contredisent les théories selon lesquelles l'avancement de la technologie et la croissance de la capacité de production donneraient invariablement lieu à une augmentation du temps libre¹.

Les hommes et les femmes ont augmenté leurs heures de travail quotidiennes globales depuis 1986 (graphique A). La majeure partie de l'augmentation de 0,6 heure chez les hommes provient du temps consacré au travail non rémunéré, qui est passé de 2,1 heures à 2,5 heures, quoique les heures vouées au travail rémunéré aient également augmenté (de 6,1 à 6,3 heures). L'augmentation de 0,7 heure chez les femmes provient entièrement du travail rémunéré (de 3,3 heures à 4,4 heures), malgré une réduction d'une demi-heure du temps consacré au travail non rémunéré (de 4,8 à 4,3 heures). Bien qu'il existe encore clairement des différences entre les sexes pour ce qui est de la répartition du travail, elles diminuent peu à peu.

Convergence des taux d'activité liés au travail rémunéré

La montée du nombre moyen d'heures consacrées par les femmes au travail rémunéré est non seulement attribuable au temps passé au travail, mais également à une croissance de leur taux d'activité. Le taux d'activité des Canadiennes figure parmi les plus élevés au monde, soit un taux qui s'approche de celui des hommes. Par exemple, alors que la différence de taux d'activité des hommes et des femmes âgés de 25 à 54 ans était de 24 points de pourcentage en 1986 (94 % chez les hommes par rapport à 70 % chez les femmes), elle n'était que de 10 points en 2005 (91 % contre 81 %) [graphique B]. Les données sur l'emploi du temps relatives aux taux d'activité quotidiens moyens révèlent une tendance semblable, le taux des femmes étant passé de 44 % en 1986 à 51 % en 2005, et celui des hommes, de 68 % à 65 % (tableau 1)².

Graphique B Les femmes ont connu une hausse marquée de leur taux d'activité, mais les hommes consacrent encore plus d'heures à leur emploi



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Tableau 1 Participation et temps consacré au travail rémunéré, aux travaux ménagers et aux autres travaux non rémunérés

	Hommes de 25 à 54 ans				Femmes de 25 à 54 ans			
	1986	1992	1998	2005	1986	1992	1998	2005
Nombre moyen d'heures par jour (population) ¹								
Total du travail rémunéré et non rémunéré	8,3	8,6	8,9	8,8	8,1	8,4	8,5	8,8
Travail rémunéré et connexe	6,1	6,1	6,3	6,3	3,3	3,6	4,0	4,4
Travail	4,9	5,1	5,1	5,3	2,8	3,0	3,2	3,7
Activités connexes	0,7	0,6	0,6	0,4	0,3	0,3	0,4	0,3
Navettage	0,5	0,5	0,5	0,6	0,3	0,3	0,3	0,4
Travaux ménagers	1,0	1,4	1,4	1,4	2,8	2,9	2,6	2,4
Principaux	0,4	0,5	0,7	0,7	2,5	2,3	2,2	1,9
Non principaux	0,6	0,9	0,7	0,7	0,3	0,6	0,5	0,5
Autres travaux non rémunérés	1,1	1,1	1,2	1,1	2,0	1,9	2,0	1,9
Soins aux enfants	0,4	0,4	0,5	0,5	0,9	1,0	1,0	1,0
Achats et services	0,7	0,6	0,7	0,6	1,1	0,9	1,0	0,9
Nombre moyen d'heures par jour (participants) ¹								
Total du travail rémunéré et non rémunéré	8,7	8,9	9,1	9,2	8,3	8,5	8,6	8,9
Travail rémunéré et connexe	9,0	9,4	9,5	9,7	7,6	8,0	8,2	8,5
Travail	7,7	8,1	8,1	8,5	6,7	6,9	7,1	7,5
Activités connexes	1,4	1,2	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1
Navettage	0,9	0,8	0,9	1,0	0,7	0,7	0,8	0,9
Travaux ménagers	1,9	2,0	1,8	2,1	3,1	3,1	2,8	2,8
Principaux	1,1	1,0	1,0	1,2	2,9	2,6	2,4	2,3
Non principaux	2,2	2,3	2,2	2,5	1,3	1,6	1,4	1,8
Autres travaux non rémunérés	2,4	2,1	2,1	2,2	2,9	2,8	2,8	2,9
Soins aux enfants	1,5	1,6	1,8	1,8	2,1	2,2	2,3	2,5
Achats et services	2,3	1,8	1,7	1,9	2,4	2,0	1,9	2,0
Participation (%)								
Total du travail rémunéré et non rémunéré	94	96	98	96	98	99	99	98
Travail rémunéré et connexe	68	65	67	65	44	45	48	51
Travail	64	63	63	62	41	43	46	49
Activités connexes	46	48	51	39	29	33	36	30
Navettage	61	57	59	58	39	40	43	46
Travaux ménagers	54	67	77	69	90	93	94	89
Principaux	40	52	69	59	88	91	92	85
Non principaux	26	38	36	31	23	37	42	35
Autres travaux non rémunérés	46	51	56	49	69	68	71	66
Soins aux enfants	23	28	30	27	44	44	43	39
Achats et services	32	33	39	31	45	47	51	45

¹ Calcul de la moyenne des heures au cours de sept jours; les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

Sources des données et définitions

Tous les ans depuis 1985, les responsables de l'**Enquête sociale générale** (ESG) interviewent des Canadiens âgés de 15 ans ou plus vivant dans les 10 provinces concernant une vaste gamme d'enjeux sociaux. Au moyen d'un journal de 24 heures, les responsables de l'ESG ont recueilli des données détaillées sur l'emploi du temps au cours de quatre années différentes à l'aide d'échantillons de tailles différentes : 1986 (16 400), 1992 (9 800), 1998 (10 700) et 2005 (19 600). Les activités individuelles ont été consignées séquentiellement au cours de la journée et ensuite codées selon une liste internationale. Tous les jours de la semaine sont compris dans l'échantillonnage. Ainsi, on établit habituellement la moyenne des calculs sur une période de sept jours (voir ci-dessous). Tandis que l'enquête de 1986 a été menée au cours des mois de novembre et de décembre, les autres cycles ont couvert une période de 12 mois. La plupart des enquêtes sur l'emploi du temps comprennent des sections sur la perception du temps et les indicateurs du bien-être.

L'**Enquête sur la population active** (EPA) permet de recueillir mensuellement auprès des personnes de 15 ans ou plus des renseignements sur l'activité sur le marché du travail au cours d'une période d'une semaine. Elle comprend des questions sur le nombre d'heures hebdomadaires habituellement et effectivement consacrées par une personne à son emploi principal ou à tout autre emploi. Le **taux d'activité** d'un groupe en particulier (par exemple, celui des femmes âgées de 25 à 54 ans) correspond à la population active de ce groupe en pourcentage de tous les membres du groupe.

Ayant remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles en 1997, l'**Enquête sur les dépenses des ménages** (EDM) recueille annuellement des données sur les dépenses, le revenu et les caractéristiques des familles et des particuliers vivant dans les ménages privés. La catégorie « aide domestique » de l'EDM comprend, par exemple, les femmes ou les hommes de ménage, le personnel de nettoyage, les personnes de compagnie qui sont rémunérées et les gardes-maisons.

Le **travail rémunéré** (emploi du temps) comprend les activités de tous les emplois ou entreprises, tandis que les **activités rémunérées connexes** comprennent la recherche d'emploi, les retards durant les heures de travail et les pauses-café. Le **navetage au travail** est la durée totale du déplacement vers le lieu de travail et du voyage de retour. Le **travail rémunéré total** comprend les travaux rémunérés, les activités rémunérées connexes et le navetage.

Les **travaux ménagers principaux** (emploi du temps) comprennent la préparation des repas, le nettoyage après les repas, le ménage et la lessive. Les activités principales sont celles qui sont le plus souvent menées quotidiennement et qui demandent généralement le plus de temps. Les **travaux ménagers non principaux** comprennent les activités telles que le nettoyage extérieur, le raccommodage ou la couture, l'entretien et les réparations intérieurs ou extérieurs, le jardinage, la garde d'animaux et l'entretien de plantes, les tâches administratives domestiques et le rangement des articles d'épicerie. Les **travaux ménagers complets** comprennent les activités principales et non principales.

Les **soins primaires aux enfants** (emploi du temps) comprennent le temps consacré aux activités directement liées aux enfants, telles que l'alimentation, l'assistance et l'éducation des enfants, le temps consacré à leur faire la lecture ainsi qu'à converser et à jouer avec eux, les soins médicaux et tous déplacements connexes, tels que ceux qui sont effectués afin de les emmener à l'école, à des activités sportives ou à d'autres activités.

Le **taux de participation aux activités** (emploi du temps) indique la proportion de la population (ou de la sous-population) ayant indiqué avoir consacré du temps aux activités en question pendant la journée du journal. Le taux de participation est un taux quotidien et, sauf indication contraire, est la moyenne d'une semaine de sept jours.

Le **temps moyen consacré aux activités** (emploi du temps) par une population ou une sous-population indique le temps total consacré à une activité donnée par tous les répondants divisé par la population. Il s'agit d'une moyenne répartie sur une semaine de sept jours, et le temps consacré ne s'applique qu'aux personnes qui ont participé à l'activité pendant la journée du journal.

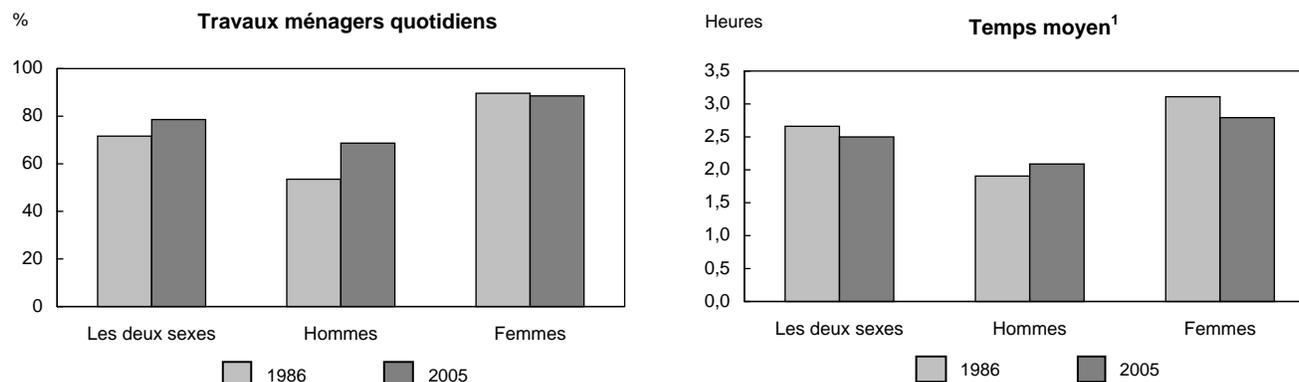
Un **couple comptant deux soutiens** est un couple marié ou vivant en union libre dont les deux partenaires étaient occupés (activité principale) au cours des sept jours précédant l'enquête. Les deux partenaires devaient vivre au sein du même ménage au moment de l'enquête et ne pas avoir été en congé pendant la semaine précédente. Puisque l'analyse est axée sur la répartition du travail selon les sexes, les couples formés de partenaires de même sexe sont exclus.

Le **temps total consacré au travail rémunéré et aux travaux ménagers par les couples** est la somme des minutes consacrées par les deux partenaires au travail rémunéré et aux activités rémunérées connexes, ainsi qu'aux travaux ménagers principaux et non principaux, pendant la journée concernée du journal. On obtient ce calcul au moyen des données du journal de 24 heures indiquées par le répondant et des questions liées au temps posées au répondant concernant son partenaire. Par exemple, si le répondant a indiqué que son partenaire travaillait pendant la journée concernée du journal, il devait indiquer les heures exactes auxquelles les quarts travaillés ont débuté et ont pris fin au cours de cette journée. (Comme on n'a pas demandé aux répondants d'indiquer le temps consacré au navetage par leur partenaire, on n'a pas tenu compte du temps de navetage des deux partenaires dans le calcul du total se rapportant au travail rémunéré.)

On a également demandé aux répondants d'estimer le nombre total d'heures consacrées par leur partenaire aux travaux ménagers principaux et non principaux au cours de la semaine précédente. Ainsi, on a calculé le temps moyen consacré quotidiennement aux travaux ménagers par le partenaire en additionnant les heures hebdomadaires accordées aux travaux ménagers principaux et non principaux, en divisant la somme par 7, puis (selon les régimes définis d'activités ménagères) en multipliant ce quotient par 0,11 s'il s'agissait d'une journée de la semaine et par 0,22 s'il s'agissait d'un samedi ou d'un dimanche. Le calcul du temps moyen accordé par les deux partenaires au travail rémunéré et non rémunéré à l'échelle du ménage correspond largement aux données individuelles — c'est-à-dire les données tirées du journal pour les répondants selon le sexe. Il est important de connaître la dynamique du travail d'un couple afin de comprendre le régime de travail et le bien-être de chaque partenaire.

La **population cible** comprend tous les répondants âgés de 25 à 54 ans au moment de l'enquête. Il s'agit du principal groupe d'âge actif et également du groupe de personnes les plus susceptibles d'avoir des enfants à charge vivant à la maison, ce qui augmente la vraisemblance d'avoir des responsabilités professionnelles et familiales considérables. Afin d'examiner clairement le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré par les personnes habitant seules ou en couple, on a exclu les ménages comptant des membres supplémentaires, tels qu'une grand-mère ou des pensionnaires.

Graphique C Dans l'ensemble, plus de personnes font des travaux ménagers quotidiens, mais elles y consacrent moins de temps



¹ Consacré par les personnes qui effectuaient des travaux ménagers.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

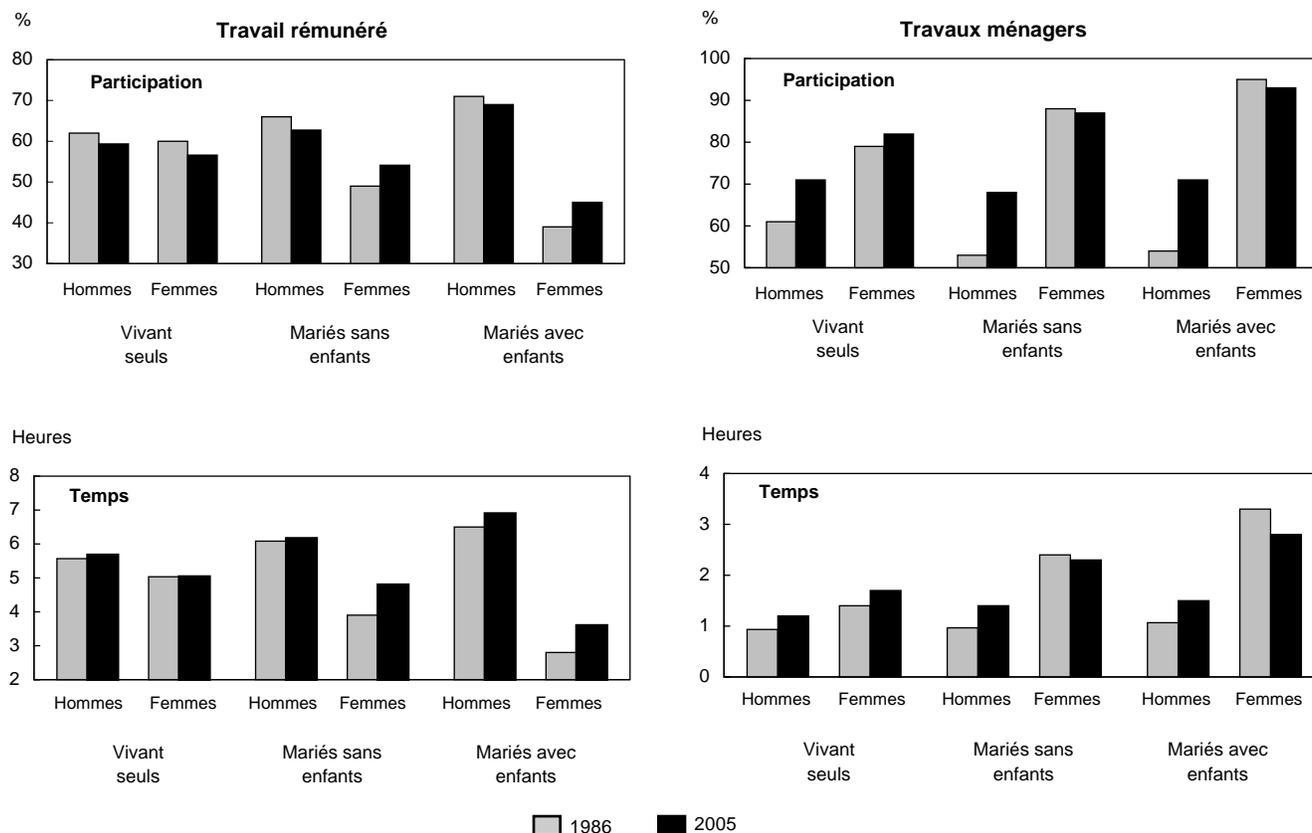
Participation accrue des hommes aux travaux ménagers et baisse de celle des femmes

La proportion des personnes effectuant quotidiennement des travaux ménagers, qu'il s'agisse de préparer des sandwiches pour le lunch, de passer l'aspirateur ou de sortir les poubelles, est passée de 72 % en 1986 à 79 % en 2005. Cependant, cette hausse est entièrement attribuable aux hommes, dont le taux de participation est passé de 54 % à 69 %, alors que celui des femmes est demeuré stable à environ 90 %. Les variations du taux quotidien de participation aux travaux ménagers principaux (préparation des repas, nettoyage après le repas, ménage et lessive) sont les plus visibles, passant de 40 % à 59 % chez les hommes et de 88 % à 85 % chez les femmes.

Même si la proportion de personnes effectuant des travaux ménagers quelconques s'est accrue, le nombre d'heures y étant consacrées a diminué, passant d'une moyenne de 2,7 heures par jour en 1986 à 2,5 heures par jour en 2005 (graphique C). La diminution est entièrement attribuable aux travaux ménagers principaux. Les électroménagers (tels que les lave-vaisselle), les produits alimentaires semi-préparés ou préemballés (sacs de salade préalablement lavée, carottes déjà pelées ou repas surgelés) ainsi que les nombreux comptoirs de mets à emporter peuvent être responsables de la diminution du temps passé dans la cuisine.

Néanmoins, étant donné la tendance favorisant les maisons toujours plus grandes³, il est étonnant de constater une réduction du temps consacré aux travaux ménagers. Cette situation n'est pas propre aux Canadiens, une tendance tout à fait semblable ayant été observée aux États-Unis. En effet, de 1975 à 1995, le nombre hebdomadaire moyen d'heures que les Américains ont consacrées aux travaux ménagers est passé de 15,5 à 13,7. En outre, « les heures consacrées par les femmes et les hommes aux travaux ménagers ont convergé au cours de la période, principalement en raison de la baisse marquée du nombre d'heures y étant accordées par les femmes » (Bianchi et coll., 2000) [*traduction*]. Le déclin global pourrait être attribuable, entre autres, à l'économie axée sur les services dans laquelle nous évoluons actuellement. Les personnes achètent davantage de biens et de services qu'on produisait autrefois chez soi — allant des repas pour emporter au déneigement, en passant par l'entretien paysager et ménager. Il est également possible que les normes de propreté aient régressé et qu'il importe moins aux gens que leur maison réussisse le test de propreté du « gant blanc ». Dans la même veine, il est possible que les priorités des gens aient évolué en ce qui concerne la façon dont ils veulent employer leur temps (Bianchi et coll., 2000).

Graphique D Participation quotidienne et temps consacré au travail rémunéré et aux travaux ménagers, selon la situation des particuliers



Nota : Toutes les différences entre les hommes et les femmes sont statistiquement significatives, sauf dans le cas du travail rémunéré pour les personnes vivant seules.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

Dans l'ensemble, les taux de participation aux autres types de tâches non rémunérées — principalement les soins aux enfants et les courses en vue d'acheter des biens et des services — sont demeurés relativement stables au cours des 20 dernières années. En moyenne, les gens accordent plus de temps aux soins aux enfants et moins de temps aux courses. Cependant, le taux de participation de ceux ayant des enfants à la maison et le temps qu'ils consacrent aux soins aux enfants ont affiché une hausse plus marquée, particulièrement chez les hommes (voir *Le partage des soins*).

À présent, le mariage est moins susceptible de modifier le comportement des femmes face au marché du travail

En ce qui concerne le travail rémunéré, les taux quotidiens d'activité des hommes mariés ayant des enfants étaient, de façon appréciable, supérieurs à ceux des hommes vivant seuls en 1986 et en 2005, soit environ 70 % par rapport à 60 % (graphique D)⁵. Par contre, en 1986, les femmes mariées (avec ou sans enfants) étaient, de manière significative, moins susceptibles d'avoir un travail rémunéré (39 % et 49 % respectivement) que celles qui habitaient seules (60 %).

Le partage des soins

À mesure que les rôles des hommes et des femmes en ce qui a trait au travail rémunéré et à l'entretien ménager continuent de converger, la responsabilité qui consiste à fournir des soins aux enfants est aussi partagée plus équitablement. Autrefois exclus des salles d'accouchement, les hommes sont aujourd'hui non seulement des accompagnateurs d'accouchement, mais aussi des participants actifs à une foule de tâches liées aux soins des bébés et des jeunes enfants. Tout comme pour les travaux ménagers, une force d'impulsion clé de l'augmentation de la participation des hommes aux soins aux enfants est la participation accrue des femmes dans la population active. En 1976, 36 % des couples ayant des enfants à charge à la maison formaient des familles comptant deux soutiens; en 2005, cette proportion est passée à 69 % (tableau A). Les tendances du plus grand partage des responsabilités financières « semblent démontrer que les femmes et les hommes se considèrent de plus en plus non seulement des coparents mais des cosoutiens économiques de leurs enfants » (Daly, 2004, p. 6). Dans une certaine mesure, cette attitude est devenue une réalité. Bien qu'ils participent toujours moins aux soins primaires aux enfants que les femmes, les hommes ont augmenté de façon significative cette participation. Les soins primaires comprennent la partici-

Tableau A Familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans à la maison

	1976		1986		1992		2005	
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
Total	2 832	100	2 737	100	2 766	100	2 743	100
Deux soutiens	1 021	36	1 453	53	1 595	58	1 879	69
Un seul soutien ¹	1 520	54	898	33	699	25	573	21
Mère à la maison	1 496	98	860	96	639	91	511	89
Père à la maison	25	2	38	4	60	9	63	11
Autres ²	290	10	386	14	472	17	290	11

¹ Le parent demeurant à la maison ne doit pas chercher du travail, mais il doit être capable de travailler et ne pas fréquenter l'école.

² Comprend les familles sans soutien et les familles à un seul soutien comptant un conjoint en chômage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Tableau B Temps moyen¹ que consacrent les personnes mariées âgées de 25 à 54 ans aux soins primaires aux enfants

	Hommes		Femmes	
	1986	2005	1986	2005
	Heures			
Avec enfants de moins de 19 ans à la maison	0,6(*)	1,0(*)	1,4	2,0*
Au moins un enfant de moins de 5 ans	1,0(*)	1,6(*)	2,6	3,4*
Tous les enfants de 5 à 18 ans	0,3(*)	0,6(*)	0,7	1,2*
	Taux de participation (%)			
Avec enfants de moins de 19 ans à la maison	38(*)	52(*)	67	72*
Au moins un enfant de moins de 5 ans	57(*)	73(*)	92	94
Tous les enfants de 5 à 18 ans	25(*)	40(*)	52	60*

¹ Population.

* Différence significative par rapport à 1986 au niveau de 0,05 ou moins.

(*) Différence significative entre les hommes et les femmes au niveau de 0,05 ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

pation directe telle que le temps consacré à faire la lecture aux enfants, à les emmener au parc, à les aider à faire leurs devoirs ou à les conduire à différentes activités (voir *Sources des données et définitions*). Par exemple, tandis qu'un peu plus de 90 % des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire ont affirmé effectuer des activités liées aux soins primaires aux enfants en 1986 et en 2005, la participation des hommes est passée de 57 % à 73 %. Cependant, contrairement aux travaux ménagers, pour lesquels le temps moyen qui y est accordé par les hommes a augmenté alors qu'il a diminué dans le cas des femmes, le temps consacré aux soins aux enfants a crû chez les deux sexes. Dans l'ensemble, en 2005, les pères ayant des enfants de moins de 19 ans à la maison consacraient environ 1,0 heure par jour aux soins aux enfants (en hausse par rapport à 0,6 heure en 1986) et les mères y consacraient 2,0 heures (en hausse par rapport à 1,4 heure) [tableau B]⁴. Malgré l'augmentation du temps dédié au travail rémunéré, les deux sexes ont également accru leur participation directe aux soins à leurs enfants. Cependant, certaines études laissent supposer que les pères et les mères fournissent différents types de soins. « Même si la quantité de temps consacré par les mères d'une part et les pères d'autre part [...] tend à s'équilibrer [...], les femmes assument encore la plus grande part de la dimension 'responsabilité' en ce qui concerne la planification, l'établissement du calendrier, l'orchestration et la coordination des activités familiales » (Daly, 2004, p. 10).

Un autre signe de l'évolution est le nombre de familles dont le père est au foyer. Bien que le nombre de familles comptant un parent au foyer ait considérablement reculé depuis 1986, la proportion d'entre elles dont le père occupe ce rôle s'est accrue, passant de 4 % en 1986 à 11 % en 2005 (tableau A). En outre, depuis qu'une modification apportée à la *Loi sur l'assurance-emploi* en 2000 a fait passer la durée du congé parental payé de 10 à 35 semaines, la participation des pères au programme est passée de 3 % à 11 %. Les pères — plus de 1 sur 10 — qui prennent maintenant un congé officiel afin de demeurer à la maison avec leur nouveau-né ne correspondent pas seulement à une « augmentation significative du point de vue statistique, mais du point de vue social aussi » (Marshall, 2003, p. 6).

Toutefois, en 2005, on n'a observé aucune différence statistiquement significative entre les femmes mariées sans enfants et celles vivant seules. De plus, la différence entre les femmes mariées ayant des enfants et les femmes habitant seules, qui était de 21 points de pourcentage en 1986, est passée à 12 points en 2005.

On a observé une tendance semblable en ce qui a trait aux heures consacrées quotidiennement au travail rémunéré. Alors que les hommes mariés ayant des enfants accordaient nettement plus de temps au travail rémunéré que les hommes vivant seuls en 1986 et en 2005, les femmes ayant des enfants y consacraient, de manière significative, moins de temps que leurs homologues vivant seules. Cependant, alors qu'on a observé une différence significative sur le plan des heures de travail rémunérées entre les femmes habitant seules et les femmes mariées sans enfants en 1986 (5,0 et 3,9 respectivement), on n'a constaté aucune différence significative en 2005 (5,0 et 4,8).

Les femmes mariées, avec ou sans enfants, ont augmenté de manière significative le nombre moyen d'heures qu'elles ont consacré au travail rémunéré entre 1986 et 2005. Ainsi, bien que les hommes mariés (avec ou sans enfants) accordent toujours plus de temps que les femmes au travail rémunéré dans les mêmes circonstances, l'écart a rétréci. Par exemple, les hommes mariés sans enfants ont accordé en moyenne 2,2 heures de plus que les femmes au travail rémunéré en 1986 (6,1 heures par rapport à 3,9 heures), mais en 2005, l'écart était passé à 1,4 heure (6,2 par rapport à 4,8).

Plus d'hommes mariés font maintenant des travaux ménagers

Peu importe le type de famille, les taux quotidiens de participation aux travaux ménagers des femmes demeurent, de façon significative, supérieurs à ceux des hommes. Cependant, la différence s'amenuise. Par exemple, chez les hommes mariés ayant des enfants, le taux de participation est passé de 54 % à 71 %. De plus, tandis que la présence d'une femme réduisait la participation des hommes aux travaux ménagers en 1986 (les hommes seuls affichaient un taux de participation de 61 % et les hommes mariés, un taux de 53 %), en 2005, environ 7 hommes mariés sur 10, avec ou sans enfants, participaient à ces travaux. L'augmentation de la participation des maris est une réaction logique à la réalité voulant que la plupart des femmes aient maintenant un travail rémunéré et que leurs journées de travail soient plus longues, ce qui fait qu'elles ont moins de temps à consacrer aux travaux ména-

gers. La hausse significative de la participation des hommes vivant seuls peut être partiellement attribuable à l'évolution des normes culturelles, qui prévoient maintenant l'apprentissage aux hommes et aux femmes des aptitudes à la vie quotidienne autrefois réservées aux membres du sexe opposé. « On accepte probablement davantage l'idée qu'un homme fasse la cuisine et le ménage; en fait, on apprécie que les hommes soient en mesure de préparer un bon repas maison, par exemple » (Bianchi et coll., 2000) [*traduction*].

Sur le plan du temps, les femmes mariées, particulièrement les mères, continuent à faire, de manière significative, plus de travaux ménagers que les hommes mariés, mais la différence globale a diminué. En 1986, les mères y consacraient 2,2 heures de plus par jour que leurs homologues masculins (3,3 heures contre 1,1 heure). Cette différence est passée à 1,3 heure en 2005 (2,8 heures contre 1,5 heure). Le resserrement découle du fait que les hommes mariés ayant des enfants accordent, de manière significative, plus de temps aux travaux ménagers, alors que les femmes mariées en accordent nettement moins.

Couples à deux soutiens

La participation de plus en plus grande des femmes au marché du travail signifie que, au sein de la plupart des couples, même ceux qui ont des enfants à charge à la maison, les deux conjoints travaillent. La proportion de couples à deux soutiens parmi les familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans à la maison est passée de 36 % en 1976 à 58 % en 1992, puis à 69 % en 2005 (voir *Le partage des soins*). Il n'y a pas de doute qu'il est plus difficile de concilier vie familiale et vie professionnelle lorsque les deux parents travaillent. La société a intérêt à veiller à ce que ces personnes soient en mesure d'atteindre cet équilibre, car les conséquences d'une surcharge de travail influent non seulement sur la santé et le bien-être de celles-ci et de leur famille, mais aussi sur la capacité d'être efficace en milieu de travail. Des responsabilités difficiles à gérer dans l'une ou l'autre des sphères peuvent avoir des répercussions négatives, comme l'inattention à la maison ou un manque de productivité au travail (Daly, 2004).

Non seulement le nombre de couples à deux soutiens a-t-il augmenté depuis 1992, mais aussi le nombre moyen d'heures que ceux-ci consacrent chaque jour au travail rémunéré et aux tâches ménagères combinés (en hausse de 0,5 heure par jour, c'est-à-dire 0,7 heure en travail rémunéré de plus, mais 0,2 heure en tâches

ménagères de moins) [tableau 2]⁶. Ce changement net au sein des couples est attribuable à une augmentation du travail rémunéré et des tâches ménagères des maris (0,3 heure et 0,1 heure respectivement) ainsi qu'à un accroissement du travail rémunéré et à une diminution des tâches ménagères des femmes (0,4 heure et -0,2 heure respectivement)⁷.

En 1992 et 2005, chaque partenaire des couples à deux soutiens s'acquittait de 50 % du travail rémunéré et des tâches ménagères combinés chaque jour (tableau 3). Cependant, les femmes faisaient 45 % du travail rémunéré total, mais 65 % des tâches ménagères en 1992. En 2005, ces proportions s'établissaient à 46 % et à 62 %.

Comme c'est le cas dans la population en général, les hommes faisant partie d'une famille à deux soutiens ont augmenté leur participation aux travaux ménagers (de 70 % en 1992 à 74 % en 2005), tandis que le taux des femmes a chuté (passant de 94 % à 90 %).

Tableau 2 Participation et temps consacré au travail rémunéré et aux travaux ménagers dans les familles à deux soutiens

	Participation		Temps quotidien ¹	
	1992	2005	1992	2005
	%		Heures	
Total				
Ensemble	99	99	15,3	15,8
Homme	99	98	7,7	7,9
Femme	100	99	7,6	7,8
Travail rémunéré				
Ensemble	72	72	11,5	12,2*
Homme	71	73	6,3	6,6
Femme	72	70	5,2	5,6
Travaux ménagers				
Ensemble	82	82	3,8	3,6
Homme	70	74	1,3	1,4
Femme	94	90*	2,4	2,2
Part de la femme	50	50		
Travail rémunéré	45	46		
Travaux ménagers	65	62*		

¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux. Fondé sur la déclaration du ménage; la participation est basée sur la déclaration du répondant.

* Différence significative par rapport à 1992 au niveau de 0,05 ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale

Les enfants élargissent l'écart ...

Plusieurs facteurs sont associés à la répartition du travail dans une famille à deux soutiens et au temps consacré à celui-ci. Par exemple, les enfants d'âge scolaire à la maison ajoutent en moyenne 1,2 heure à une journée de travail d'une famille, ce qui veut dire une journée de plus de 8 heures pour les deux parents (tableau 3). Cependant, il tend à y avoir chez les pères une augmentation du travail rémunéré et des tâches ménagères (0,4 heure et 0,3 heure de plus respectivement que les hommes sans enfants à la maison), tandis qu'il y a un accroissement des tâches ménagères seulement chez les femmes (0,6 heure de plus que les femmes sans enfants).

... et la scolarité le rétrécit

Dans un couple, lorsqu'il n'y a que la femme qui possède un grade universitaire, sa participation aux travaux ménagers diminue à 59 % comparativement à 62 % en général. Même s'il ne s'agit pas d'une constatation importante, elle concorde avec d'autres études, qui ont démontré que « l'augmentation du niveau de scolarité de la femme, en tant qu'approximation du taux salarial, est généralement associée à une participation accrue du mari aux tâches ménagères » (Anxo et Carlin, 2004, p. 30) [traduction]. De plus, la journée de travail totale (travail rémunéré et tâches ménagères) est plus longue lorsque les deux partenaires ont un niveau de scolarité plus bas. Les familles au sein desquelles ni l'un ni l'autre des partenaires n'a terminé des études universitaires travaillaient en moyenne 16,3 heures par jour comparativement à 15,2 heures pour les familles dont les deux partenaires avaient un grade universitaire. Une grande partie du temps ajouté était attribuable aux travaux ménagers.

Parité du travail lorsque les femmes ont un salaire élevé

Un revenu personnel élevé, pour l'homme ou la femme, est associé à plus de temps consacré à un emploi et moins de temps alloué aux travaux ménagers. Par exemple, comparativement aux femmes dont le revenu annuel était de moins de 30 000 \$, celles gagnant 100 000 \$ ou plus faisaient une heure de plus de travail rémunéré et une heure de moins de tâches ménagères par jour. (Les deux groupes travaillaient en moyenne en tout 8,1 heures par jour.)

Les heures plus longues consacrées à un emploi veulent souvent dire des gains plus élevés, ce qui peut permettre de se libérer des travaux ménagers en engageant

Tableau 3 Temps moyen total consacré au travail rémunéré et aux travaux ménagers chez les couples à deux soutiens

	Total (travail rémunéré et travaux ménagers)			Travail rémunéré			Travaux ménagers			Part du temps de la femme		
	Ensemble	Mari	Femme	Ensemble	Mari	Femme	Ensemble	Mari	Femme	Total	Rému-néré	Ména-gers
	Heures									%		
Total des couples à deux soutiens	15,8	7,9	7,8	12,2	6,6	5,6	3,6	1,4	2,2	50	46	62
Sans enfants <19 ans à la maison (réf)	15,2	7,6	7,6	12,1	6,4	5,7	3,1	1,2	1,9	50	47	61
Au moins un <5 ans	15,3	7,7	7,6	11,8	6,4	5,5	3,5*	1,3	2,1*	50	46	62
Tous entre 5 et 18 ans	16,4*	8,3*	8,2*	12,5	6,8*	5,7	4,0*	1,5*	2,5*	50	45	63
Les deux ont un grade universitaire (réf)	15,2	7,6	7,6	12,2	6,4	5,8	3,1	1,2	1,9	50	47	60
Femme seulement	15,0	7,6	7,4	11,5	6,2	5,3	3,5*	1,4	2,1	49	46	59
Mari seulement	14,9	7,5	7,3	11,6	6,3	5,3	3,3	1,2	2,1	49	46	62
Ni l'un ni l'autre	16,3*	8,2*	8,1*	12,5	6,8	5,7	3,8*	1,4*	2,4*	50	46	62
Revenu de la femme ¹												
Moins de 30 000 \$ (réf)	16,4	8,3	8,1	12,5	7,0	5,5	3,9	1,2	2,7	50	44	68
30 000 \$ à 59,999 \$	15,4*	7,6	7,7	12,1	6,4	5,6	3,3*	1,2	2,1*	50	47	64*
60 000 \$ à 99 999 \$	15,6	7,9	7,7	11,9	6,4	5,5	3,6	1,5	2,2*	49	46	60*
100 000 \$ ou plus	16,3	8,3	8,1	13,2	6,7	6,5	3,2 ^E	1,6 ^E	1,6 ^E	49	49*	50*
Revenu du mari ¹												
Moins de 30 000 \$ (réf)	16,0	8,4	7,6	12,1	6,5	5,6	3,9	1,9	2,1	47	46	52
30 000 \$ à 59 999 \$	15,9	8,0	7,9	12,3	6,5	5,8	3,6	1,5	2,1	50	47	59
60 000 \$ à 99 999 \$	15,5	7,9	7,6	11,7	6,2	5,5	3,8	1,7	2,1	49	47	55
100 000 \$ ou plus	16,1	8,1	8,0	12,6	6,8	5,9	3,5	1,4	2,1	50	47	61
Les deux à plein temps (réf)	16,1	8,0	8,1	12,5	6,6	5,9	3,5	1,4	2,1	50	47	60
Mari à plein temps, femme à temps partiel	14,1*	8,0	6,1*	10,3*	6,9	3,4*	3,9	1,1*	2,7*	43*	33*	71*
Mari à temps partiel, femme à plein temps	12,2*	4,2*	8,0	8,7*	2,7 ^E	6,0	3,5	1,5	2,0 ^E	66*	69*	58

¹ Fondé sur les renseignements du répondant seulement puisque les données sur le revenu du conjoint n'ont pas été recueillies.

* Différence significative par rapport au groupe de référence (désigné « réf ») au niveau de 0,05 ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005

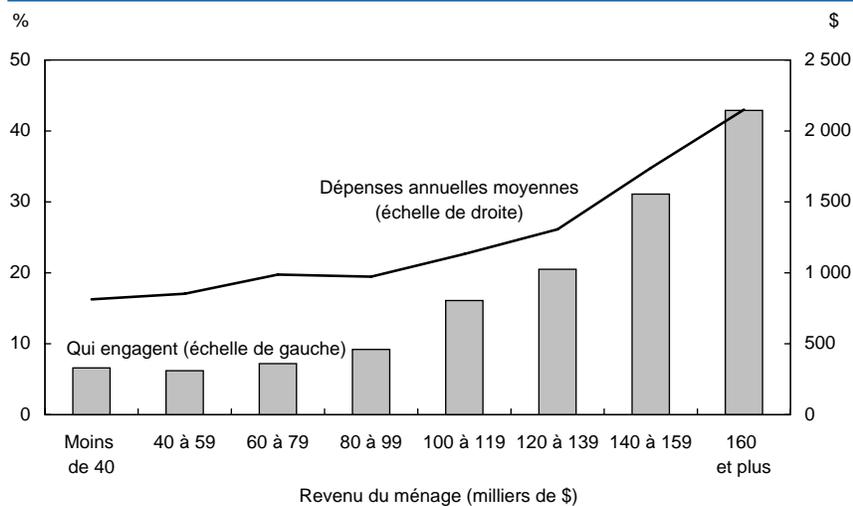
quelqu'un d'autre pour les faire. En 2004, seulement 7 % des ménages gagnant moins de 40 000 \$ ont engagé quelqu'un pour faire les tâches ménagères, dépensant en moyenne 813 \$, comparativement à 43 % des ménages gagnant 160 000 \$ ou plus, qui ont dépensé 2 150 \$ à cette fin (graphique E).

Lorsque les femmes ont un revenu de 100 000 \$ ou plus, le travail rémunéré et les tâches ménagères sont plus susceptibles d'être répartis également entre les

partenaires. Dans ces couples, chaque partenaire a consacré environ 6,5 heures par jour au travail rémunéré et 1,5 heure aux tâches ménagères.

De plus, le revenu de la femme a vraisemblablement une incidence sur le temps consacré par les deux partenaires aux travaux ménagers. Pour l'homme, le temps consacré aux tâches ménagères augmente en fonction du revenu de sa partenaire, tandis que pour la femme, le temps accordé à celles-ci diminue. Par con-

Graphique E Les ménages à revenu élevé sont plus susceptibles d'engager quelqu'un pour faire les travaux ménagers



Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages, 2004*

tre, peu importe le niveau de revenu du mari, le temps que la femme réserve aux travaux ménagers reste le même. Ces constatations appuient partiellement la théorie des ressources relatives applicable à la répartition des tâches ménagères, théorie qui suppose que les partenaires ayant un revenu et un niveau de scolarité relativement élevés disposent de plus de latitude quant à la délégation des travaux ménagers (Bianchi et coll., 2000). D'autres études ont montré que les ménages à revenu élevé sont plus susceptibles d'engager quelqu'un pour faire les tâches ménagères, surtout si c'est la femme qui est le soutien principal. Ces derniers sont deux fois plus susceptibles d'engager quelqu'un que les ménages à revenu élevé au sein desquels c'est le mari qui est le soutien principal (Palameta, 2003).

Enfin, même si les deux partenaires ayant un emploi à plein temps travaillent en tout 8 heures par jour chacun, les maris sont plus susceptibles de consacrer plus de temps à leur emploi que les femmes (6,6 heures contre 5,9 heures) et moins de temps aux tâches ménagères (1,4 heure contre 2,1 heures). Des études antérieures ont démontré que non seulement les femmes de ces familles étaient plus susceptibles de s'occuper de la plupart des tâches ménagères, mais qu'elles se sentaient aussi les plus responsables pour ce qui est de la prévision, de la planification et de l'organisation des choses à faire (Marshall, 1993). Les résultats indiquent que les maris ou les femmes qui travaillent à temps partiel et dont le conjoint ou la conjointe travaille à plein temps ont une journée de travail globale moins longue (travail rémunéré et tâches ménagères) que leur conjoint ou conjointe. Cependant, bon

nombre consacrent vraisemblablement beaucoup de temps aux soins aux enfants.

Même stressés par le manque de temps, les parents qui travaillent sont satisfaits de la vie en général

À la fois les enfants et les modalités de travail au sein des familles ont une incidence sur la satisfaction relative à la conciliation travail-vie ainsi que sur le niveau de stress engendré par le manque de temps. Les soutiens uniques des couples ayant des enfants à la maison figuraient parmi ceux qui avaient les plus bas taux de satisfaction à l'égard de la conciliation travail-vie (69 % chez les pères qui étaient les seuls soutiens de la famille et 73 % chez les mères) [tableau 4]. Les pères faisant partie d'une famille à deux soutiens avaient le taux de satisfaction le plus élevé (77 %), taux supérieur de manière significative à celui des mères de ces mêmes familles, lequel était le plus bas (67 %).

Les hommes et les femmes de familles à deux soutiens, avec ou sans enfants, se sentent les plus stressés par rapport au temps qui leur manque. Étant donné que les enfants exigent beaucoup de temps et d'énergie, il n'est pas surprenant de constater que lorsque les deux parents travaillent, seulement 58 % des pères et 45 % des mères ne se sentaient pas stressés par rapport au manque de temps. Sauf dans le cas des couples ayant des enfants à charge et dans lesquels le mari était le seul soutien, les femmes se sentaient, de façon significative, plus stressées par rapport au manque de temps que les hommes.

Détail intéressant, comparative-ment aux autres femmes, les femmes qui font partie d'un couple à

deux soutiens et qui travaillent à temps partiel affichent le taux de satisfaction relative à la conciliation travail-vie le plus élevé (86 %), figurent parmi celles les moins stressées par le temps (65 %) et ont un taux de satisfaction élevé à l'égard de la vie en général (88 %). En revanche, les femmes qui sont dans un couple à deux soutiens travaillant à plein temps sont beaucoup moins enclines à se sentir satisfaites relativement à la conciliation travail-vie (69 %) et plus susceptibles d'avoir l'impression de manquer de temps (seulement 45 % ne se sentaient pas stressées par le temps). Cependant, malgré les pressions ressenties en raison d'enfants à la maison et du fait que les deux partenaires exercent un travail rémunéré, les hommes et les femmes faisant partie de couples à deux soutiens sont les plus susceptibles d'avoir des taux de satisfaction élevés par rapport à leur vie en général.

Être parent et travailler de longues heures affectent plus les femmes

Il n'est pas surprenant de constater que plus les couples consacrent de temps durant un jour moyen de semaine à leur emploi et à faire des tâches ménagères, plus ils ont du mal à atteindre l'équilibre travail-vie et à trouver le temps nécessaire pour tout accomplir⁸. En général, les femmes ont tendance à se sentir plus stressées par le manque de temps que les hommes, peu

importe la durée de la journée de travail ou la présence d'enfants (tableau 5). Par exemple, parmi les couples ayant les plus longues journées de travail et des enfants à la maison, les deux tiers des femmes se sentaient stressées par le manque de temps comparativement à la moitié des hommes. Des études ont démontré que les mères, peu importe leur situation professionnelle, se sentent systématiquement plus pressées par le temps que les pères (Zukewich, 2003).

Des journées de travail plus longues et la présence d'enfants ont également un effet plus marqué sur les femmes que sur les hommes en ce qui concerne la satisfaction relative à la conciliation travail-vie. Seulement 52 % des femmes en couple ayant des enfants et travaillant de longues heures se disaient satisfaites relativement à la conciliation travail-vie, soit le taux le plus bas dans l'ensemble. En revanche, 71 % de leurs homologues masculins étaient satisfaits. Cependant, malgré le fait que la satisfaction à l'égard de la vie en général diminuait un peu à mesure que s'allongeait la journée de travail des hommes et des femmes dans une famille à deux soutiens (avec ou sans enfants), la différence n'était pas significative, et la grande majorité (80 % ou plus) des répondants étaient satisfaits de leur vie en général.

Tableau 4 Indicateurs du bien-être chez les couples âgés de 25 à 54 ans

	Satisfaits de la conciliation travail-vie		Pas stressés par le temps		Satisfaits de la vie en général	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%					
Mari comme seul soutien						
Sans enfants de moins de 19 ans	78	...	64(*)	75	84	85
Au moins un de moins de 19 ans	69 *	...	61	55*	82	85
Femme comme seul soutien						
Sans enfants de moins de 19 ans	...	82	79(*)	58	74	83
Au moins un de moins de 19 ans	...	73	77(*)	59	80	81
Deux soutiens						
Sans enfants de moins de 19 ans	78	76	62(*)	53	88	88
Au moins un de moins de 19 ans	77(*)	67*	58(*)	45*	87	86
Les deux à plein temps	77(*)	69	60(*)	45	87	87
Mari à plein temps, femme à temps partiel	78	86	57	65	89	88
Mari à temps partiel, femme à plein temps	F	61	F	F	F	88

* Différence significative entre ceux avec et sans enfants au niveau de 0,05 ou moins.

(*) Différence significative entre les hommes et les femmes au niveau de 0,05 ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005

Tableau 5 Indicateurs du bien-être chez les couples à deux soutiens selon la durée de la journée de travail combinée

	Satisfaits de la conciliation travail-vie		Pas stressés par le temps		Satisfaits de la vie en général	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sans enfants de moins de 19 ans à la maison						
			%			
Moins de 18 heures	77	74	69	51 (*)	90	85
18,0 à 21,9 heures	78	79	64	53	87	89
22 heures ou plus	77	66	50*	50	83	84
Avec enfants de moins de 19 ans à la maison						
Moins de 18 heures	80	73	61	49 (*)	95	89
18,0 à 21,9 heures	80	68 (*)	61	42 (*)	86	85
22 heures ou plus	71	52* (*)	49*	36* (*)	86	80

* Différence significative par rapport aux couples ayant une journée de moins de 18 heures et qui n'ont pas d'enfants au niveau de 0,05 ou moins.

(*) Différence significative par rapport aux hommes au niveau de 0,05 ou moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2005

Conclusion

Bien que l'entrée des femmes sur le marché du travail ait été marquée, la participation des hommes aux tâches ménagères a été graduelle, poussant certains à la qualifier de révolution au point mort (Cooke, 2004). Par contre, cette étude démontre que même si les différences entre les deux sexes persistent en matière de répartition du travail, ces différences s'estompent graduellement. Depuis 1986, du nombre total d'heures vouées au travail rémunéré et aux tâches ménagères, les femmes âgées de 25 à 54 ans ont augmenté de façon proportionnelle le temps qu'elles consacrent en moyenne à leur emploi chaque jour (4,4 heures sur 8,8 heures en 2005), tandis que le temps que passent les hommes à faire des tâches ménagères s'est accru (1,4 heure sur 8,8 heures en 2005). À mesure que la participation des femmes à la vie active a grimpé, celle des hommes aux tâches ménagères et aux soins aux enfants a également augmenté. Le nombre croissant d'heures que consacrent les femmes au travail rémunéré (faisant ainsi augmenter le revenu) et « les changements normatifs qui favorisent l'égalité et le partage » (Beaujot, 2006, p. 24) feront vraisemblablement diminuer davantage les différences entre les sexes en matière de répartition du travail dans l'avenir.

Cependant, non seulement les hommes et les femmes partagent davantage les responsabilités économiques et domestiques au sein des familles, mais la plupart d'entre eux augmentent la longueur de leur journée de travail rémunérée. Cette situation a fait en sorte que la question de la conciliation travail-vie figure parmi les 10 questions les plus importantes dans le domaine de la négociation collective. Son importance a augmenté étant donné que « les coûts sociaux et économiques associés au déséquilibre entre le travail et la vie personnelle sont devenus de plus en plus évidents; il suffit de constater les taux d'accidents du travail, la santé générale des travailleurs ainsi que le développement et le bien-être des enfants et des parents vieillissants pour reconnaître ce lien manifeste » (Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière, 2002, p. 5). Les couples à deux soutiens qui faisaient de longues journées, effectuant leur travail rémunéré et s'occupant des tâches ménagères tout en ayant des enfants à charge à la maison, étaient moins satisfaits de leur équilibre travail-vie. Ils se sentaient aussi plus stressés par le manque de temps, surtout les femmes. Cependant, malgré ces pressions exercées à ce stade de la vie, la majorité des hommes et des femmes dans les couples à deux soutiens étaient satisfaits de leur vie dans l'ensemble.

Les employés ont de plus en plus droit, en vertu de la loi, à divers congés payés et non payés pour s'acquitter de leurs obligations familiales. Il existe aussi plus d'employeurs qui offrent des modalités de travail flexibles, des programmes de promotion de la santé et d'aide aux employés ainsi que d'autre soutien familial tel que des services de garde d'enfants sur place. Il a été démontré que les employés ayant des heures de travail souples se sentent considérablement moins stressés par le manque de temps que ceux qui n'ont pas un tel avantage (Fast et Frederick, 1996). En somme, les conditions de travail changeantes à la maison sont à l'origine de nouvelles modalités en milieu de travail.

Perspective

■ Notes

1 Les différentes théories du temps libre sont présentées dans Gershuny et Fisher (2000).

2 Bien que l'ESG et l'EPA montrent une augmentation des heures moyennes de travail rémunéré des femmes, l'EPA indique une diminution des heures travaillées par les hommes alors que l'ESG indique une hausse. Il est difficile d'expliquer cette divergence, mais il est possible qu'elle soit partiellement attribuable aux méthodes de collecte différentes des deux enquêtes (voir *Sources des données et définitions*).

3 Selon le recensement, le nombre moyen de pièces par logement est passé de 5,8 en 1986 à 6,3 en 2001. Bien qu'on ne recueille aucun renseignement sur la superficie en pieds carrés, cette augmentation laisse supposer que les gens vivent dans de plus grandes maisons qu'autrefois.

4 Le temps moyen consacré chaque jour à la prestation de soins primaires aux enfants par les participants a également augmenté de façon soutenue.

5 Les couples mariés comprennent également les couples en union libre.

6 Une comparaison des couples à deux soutiens n'a pas été possible au moment de la première enquête sur l'emploi du temps en 1986 puisque les renseignements sur l'activité principale des conjoints n'avaient pas été recueillis.

7 L'augmentation du travail rémunéré entre 1992 et 2005 aurait été plus grande si le navettage lié au travail avait été inclus. Cette activité a augmenté pendant cette

période, mais n'a pas été comprise dans le calcul du temps de travail au sein des couples à deux soutiens (voir *Sources des données et définitions*).

8 Cette section examine le temps total que consacrent les couples au travail rémunéré et aux tâches ménagères durant un jour moyen de semaine (du lundi au vendredi). Il s'agit sans conteste de la partie de la semaine la plus occupée. La proportion du travail total de la femme relativement à la journée de travail totale du couple (travail rémunéré et tâches ménagères combinés) était d'environ 50 %, peu importe la longueur de la journée (6 heures dans une journée de 12 heures, ou 10 heures dans une journée de 20 heures).

■ Documents consultés

ANXO, Dominique, et Paul CARLIN. « Intra-family time allocation to housework: French evidence », *International Journal of Time Use Research*, août 2004, vol. 1, n° 1, p. 14 à 36.

ASSOCIATION CANADIENNE DES ADMINISTRATEURS DE LA LÉGISLATION OUVRIÈRE (ACALO). *La conciliation travail/vie personnelle au Canada : Rapport aux ministres responsables du travail au Canada*, Gatineau (Québec), ACALO, 2002.

BEAUJOT, Roderic. « Modèles fondés sur le genre : la famille et le travail », *Horizons*, avril 2006, vol. 8, n° 3, p. 24 à 26.

BIANCHI, Suzanne M., Melissa A. MILKIE, Liana C. SAYER et John P. ROBINSON. « Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor », *Social Forces*, septembre 2000, vol. 79, n° 1, p. 191 à 228.

COOKE, Lynn Prince. « The gendered division of labor and family outcomes in Germany », *Journal of Marriage and Family*, décembre 2004, vol. 66, p. 1246 à 1259.

COVERMAN, Shelley. « Gender, domestic labor time, and wage inequality », *American Sociological Review*, octobre 1983, vol. 48, n° 5, p. 623 à 637.

DALY, Kerry. *L'évolution de la culture parentale*, Ottawa, Institut Vanier de la famille, 2004, « Tendances contemporaines de la famille ».

FAST, Janet E., et Judith A. FREDERICK. « Arrangements de travail et stress lié au manque de temps », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1996, p. 14 à 19.

GERSHUNY, Jonathan, et Kimberly FISHER. « Leisure », *Twentieth-Century British Social Trends*, publié sous la direction d'A.H. Halsey et de Josephine Webb, 3^e édition, Londres, Macmillan, 2000, p. 620 à 649.

MARSHALL, Katherine. « Les parents occupés et le partage des travaux domestiques », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 1993, vol. 5, n° 3, p. 25 à 33.

---. « L'avantage du congé parental prolongé », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, mars 2003, numéro en ligne.

PALAMETA, Boris. « Qui paye l'aide domestique? », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, août 2003, numéro en ligne.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (RHDC). *Conciliation travail-vie au Canada*, 2005 (?), http://www.rhdcc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pt/psait/ctv/ctvc/01table_des_matières.shtml&hs= .

ZUKEWICH, Nancy. *Le travail, la condition parentale et le manque de temps*, n° 89-584-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, « Emploi du temps et transitions au cours de la vie ».

L'auteur remercie David Paton de son aide concernant la méthodologie.